



QUEL MODE DE GARDE

pour mon enfant?



dijon.fr



ÉDITORIAL

du maire de Dijon



©Ph. Maupetit

La petite enfance est au cœur de "Génération Dijon", le nouveau projet éducatif que la ville de Dijon co-construit avec les Dijonnaises et les Dijonnais pour les enfants et les jeunes de la naissance à 25 ans.

Les structures petite enfance de la ville de Dijon sont ouvertes aux enfants de toutes les familles, quelle que soit la composition de la famille, ou la situation professionnelle et personnelle de chacun. Savez-vous que vous pouvez faire garder votre enfant pour vous laisser le temps nécessaire à la recherche d'un l'emploi ? Si votre enfant est porteur d'un handicap, ou affecté par une maladie, sachez également qu'il peut-être accueilli au même titre que les autres.

Dans les structures collectives, tout comme chez un ou une assistante maternelle, chaque enfant évolue dans un cadre apaisé et sécurisant pour grandir sereinement, mais aussi créer, jouer et rêver. À tout moment, comme parent, vous pouvez si besoin trouver de l'aide auprès d'un personnel à l'écoute et en capacité de vous accompagner dans votre rôle éducatif quotidien.

Ainsi, les enfants dijonnais sont au centre d'un environnement humain et professionnel bienveillant qui mobilise également l'ensemble des partenaires de la petite enfance du territoire. Pour que, demain, tous deviennent des adultes et des citoyens épanouis.

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

PAROLE

de l'adjointe à la petite enfance



©Ville de Dijon

La ville de Dijon vous propose un accueil dans 14 structures petite enfance municipales, 12 établissements partenaires, 7 privés, 18 micro-crèches et 5 relais petite enfance, afin de satisfaire au mieux vos demandes et répondre à l'évolution de vos besoins et de vos rythmes de vie et de travail.

Ce livret est le reflet de la variété des types d'accueil proposés par notre Ville. Il a vocation à vous aider à les comprendre, à faire un choix entre accueil individuel et collectif, à privilégier un mode d'accueil par quartier de résidence ou lieu de travail, à prendre en compte la forme dématérialisée de demande d'admission, sur la base de critères familiaux, professionnels et socio-économiques établis par la CAF. En effet, il est important que nous puissions répondre au stress généré par l'accueil d'un premier enfant ou d'une fratrie, afin de vous permettre d'aborder le plus sereinement possible la transition que constitue l'accueil de votre enfant en structure collective ou chez un assistant maternel ou une assistante maternelle. Ce temps de primo-éducation nous paraît en effet essentiel pour le développement de votre enfant et pour l'émancipation et le bien-être des parents.

Kildine Bataille-Bennetz

Adjointe au maire
déléguée à la petite enfance,
à l'égalité femmes-hommes
et à la lutte contre les violences faites aux femmes

SOMMAIRE ●

05

LES TEMPS
D'ACCUEIL

11

DES LIEUX
D'ÉCHANGE

07

ACCUEIL
COLLECTIF OU
INDIVIDUEL ?

12

LES LIEUX
D'ACCUEIL
DIJONNAIS

32

LES RÉPONSES À
VOS QUESTIONS

14

QUEL ACCUEIL
DANS MON
QUARTIER ?

LES TEMPS D'ACCUEIL

ACCUEIL RÉGULIER

L'accueil régulier répond aux besoins de garde prévisibles et récurrents.
Il peut être à temps plein ou à temps partiel.

L'inscription de l'enfant s'effectue sur des temps fixés à l'avance comprenant un nombre de jours planifiés et une durée prévisionnelle.

Ces modalités sont inscrites dans un contrat d'accueil signé par la famille et par le-la responsable de l'établissement.

ACCUEIL OCCASIONNEL

Un accueil occasionnel peut être mis en place lorsque les besoins de garde sont ponctuels, prévisibles et non récurrents.

Il peut se mettre en place pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

Cet accueil peut compléter ponctuellement des absences d'enfants inscrits en accueil régulier et vous permet de faire garder votre enfant pour quelques heures, de manière non récurrente, (RDV médical, professionnel ou personnel...).

ACCUEIL D'URGENCE

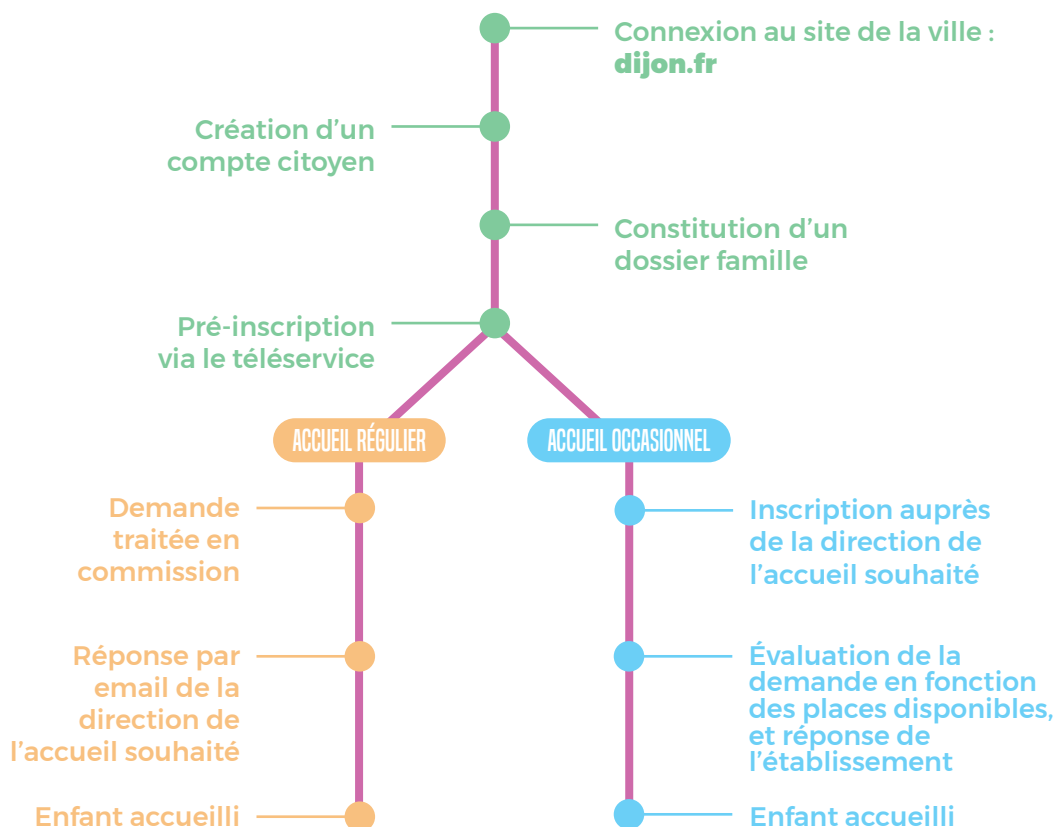
C'est un accueil de dépannage sur une très courte durée.
Il permet de répondre à un besoin qui ne peut être différé.

Il peut durer un mois, renouvelable maximum 2 fois.

Vous pourrez être accompagné par la direction de l'établissement sur la recherche d'un nouveau mode d'accueil pour votre enfant si le besoin venait à perdurer.

Comment s'inscrire en ligne ?

La procédure d'inscription s'applique à l'accueil collectif (établissements d'accueil du jeune enfant municipaux et aux places réservées par la ville de Dijon auprès des structures partenaires). Pour les places des établissements d'accueil privés, s'adresser directement à la structure.



ACCUEIL COLLECTIF OU INDIVIDUEL ?

1

ACCUEIL COLLECTIF

→ AU SEIN D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

- Accueil du lundi au vendredi.
- Le temps d'accueil de l'enfant est variable et s'adapte au maximum aux besoins des familles.
- Les enfants peuvent être accueillis de quelques heures à 5 jours par semaine.
- L'accueil avec restauration est assuré dans l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant.

→ CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE RATTACHÉE À UNE STRUCTURE COLLECTIVE PETITE ENFANCE

- L'assistante maternelle est salariée de la ville de Dijon.
- Les accueils sont ouverts de 7h à 19h, sur 5 jours d'accueil, 1 journée se déroulera en collectif.
- L'enfant est accueilli au domicile de l'assistante maternelle et participe à des temps d'éveil programmés chaque semaine au sein de la structure collective.

DANS UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ

- Il existe également sur la ville de Dijon de nombreux établissements privés pour accueillir les jeunes enfants : multi accueils collectifs, crèches collectives ou encore micro-crèches. Les renseignements sont à retrouver exclusivement auprès de chaque établissement.

INFOS PRATIQUES

- Afin de proposer une solution à tous vos besoins, la ville de Dijon achète des places dans des structures partenaires privées, augmentant ainsi sa capacité d'accueil.
Renseignements auprès de la direction Petite enfance.
- Les conditions d'admission s'appliquent aux structures municipales, ainsi qu'aux places achetées par la ville de Dijon dans les structures partenaires privées.
- Le tarif est calculé à l'heure, en fonction de la composition et des revenus de la famille (vous pouvez réaliser une simulation sur **dijon.fr**).

À NOTER

Pour tout renseignement, une permanence a lieu tous les matins de 8h à 12h au 11, rue de l'Hôpital ou dans les mairies de quartier Mansart, Toison d'Or et Fontaine d'Ouche

ACCUEIL INDIVIDUEL

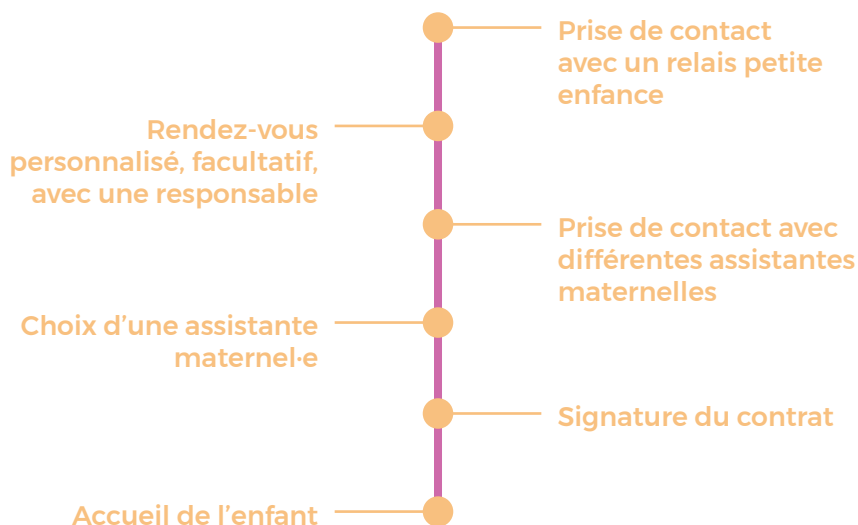
CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE :

- Les assistantes maternelles indépendantes sont agréées par le Conseil départemental pour accueillir l'enfant à leur domicile. Elles sont employées par les parents.
- Vous pouvez obtenir des renseignements auprès d'un relais petite enfance. Ce lieu a plusieurs missions :
 - l'accompagnement des parents employeurs
 - la mise à disposition d'une liste de disponibilité des assistantes maternelles
 - la proposition de temps d'animation pour les enfants et leur assistante maternelle
 - la proposition de temps de formation pour les assistantes maternelles

5 RELAIS PETITE ENFANCE PRÉSENTS À DIJON :

RELAIS PETITE ENFANCE	SECTEUR COUVERT	ADRESSE	CONTACT
FONTAINE D'OUCHE	Fontaine d'Ouche Bourroches Port du Canal Valendons Faubourg Raines Larrey	2, allée du Docteur Huot	03 80 48 84 77 relaispetiteenfance-fontainedouche @ville-dijon.fr
MONTMUZARD	Université Grésilles Clemenceau	37, rue de Montmuzard	03 80 74 70 24 relaispetiteenfance-montmuzard @ville-dijon.fr
ROOSEVELT	Varennes Toison d'Or Joffre Maladière Drapeau	14, avenue F. Roosevelt	03 80 74 70 90 relaispetiteenfance-roosevelt @ville-dijon.fr
MANSART	Chevreul-Parc Mansart	14, bd Mansart	03 80 36 11 51 relaispetiteenfance-mansart @ville-dijon.fr
MONTCHAPET	Monchapet Centre ville	10, rue Louis Ganne	03 80 55 54 65 relaispetiteenfance-montchapet @ville-dijon.fr

Comment s'inscrire chez une assistante maternelle ?



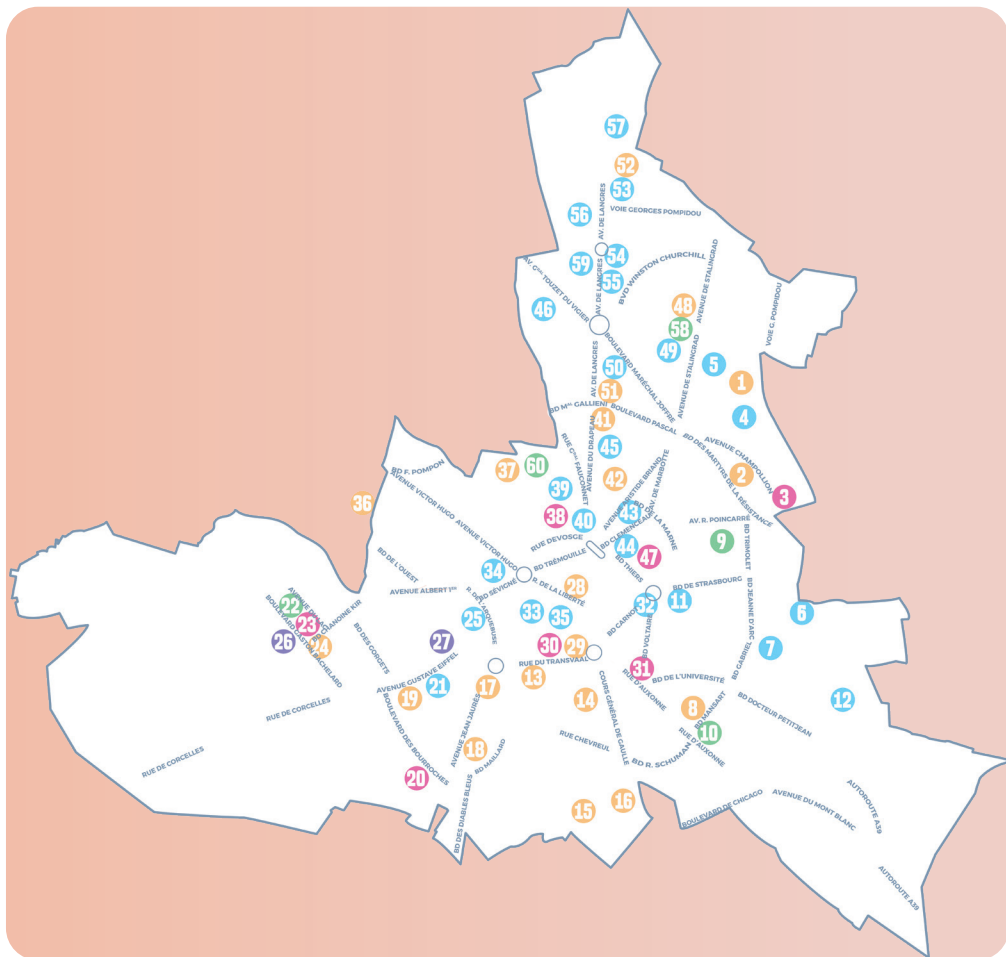
DES LIEUX D'ÉCHANGE

DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS :

- **La Cadole** : lieu dédié aux futurs parents et aux enfants de la naissance à l'anniversaire des 4 ans, accompagnés de leurs parents. Ils viennent sans rendez-vous, dans le respect de l'anonymat, partager un moment de vie : les enfants peuvent expérimenter de nouvelles activités, s'aventurer dans un grand espace et jouer, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes non familiers, se confronter à de nouvelles règles. Les parents peuvent prendre le temps de se poser, de se reposer, s'autoriser à jouer avec leur enfant, le découvrir dans un autre environnement, échanger avec d'autres parents et les accueillants.
- **L'Amarine** : lieu d'échanges, espace de rencontre accessible à toutes les familles pendant la grossesse et durant la première année de vie de l'enfant. Tout en respectant l'anonymat et la confidentialité, 1 à 4 familles peuvent être reçues à la demi-journée ou à la journée. L'accueil est assuré par des professionnel·le·s qualifié·e·s de l'enfance et de la famille et étayé par un travail de supervision orienté vers les questions des liens précoces bébé/environnement.

ACCUEIL PARENTS - ENFANTS	ADRESSE	CONTACT
LA CADOLE	11, place de la Fontaine d'Ouche	03 80 43 32 68
L'AMARINE	1, quai François Galliot	03 80 45 39 26

LES LIEUX D'ACCUEIL DIJONNAIS



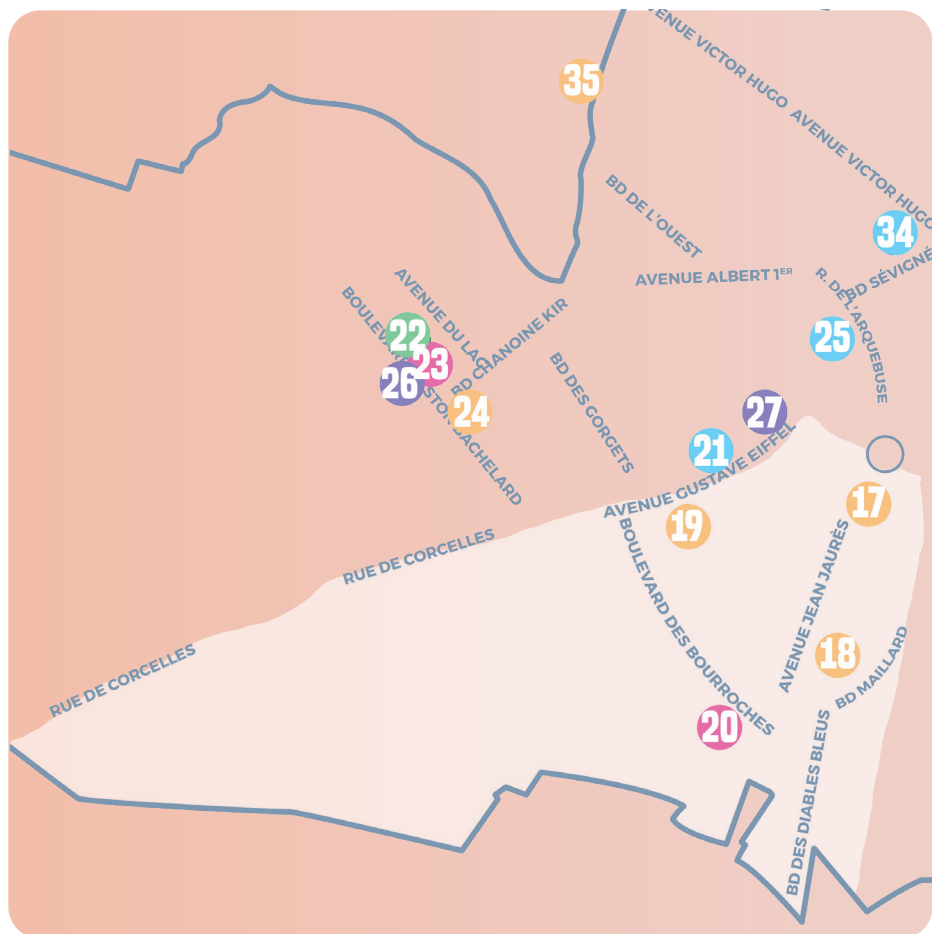
Légende

- ACCUEIL COLLECTIF ● ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL ● RELAIS PETITE ENFANCE ● ÉTABLISSEMENT PRIVÉ ● ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

1. Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) - Christiane Perceret (anciennement Maison des Fées)
2. Galipette et Trottinette
3. Grésilles
4. Mavimax
5. Mavimax 2
6. La Farandole du CHU
7. La P'tite Fac
8. Mansart
9. Montmuzard
10. Mansart
11. Maïa
12. Crèch'Chouette
13. Petit Cîteaux
14. Princes de Condé
15. Le Tempo
16. La Colombière
17. Jean Jaurès
18. Les petits pieds dans la vigne
19. Bourroches
20. Tarnier
21. Funny Crèche 1
22. Fontaine d'Ouche
23. Fontaine d'Ouche-Le Lac
24. Fontaine d'Ouche-Le Ruisseau
25. La Compagnie des P'tits Loups Arquebuse
26. La Cadole
27. L' Amarine
28. Centre Ville
29. La Verrière enchantée
30. Tivoli
31. Voltaire
32. Baby crèche Carnot
33. Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) - Saint Bénigne (anciennement Crèche Attitude Dijon Bénigne)
34. La Compagnie des P'tits Loups
35. Funny crèche 2
36. La Pouponnière
37. Darius Milhaud
38. Montchapet
39. Le Jardin de Haya
40. Les paradis de Jules et Juliette
41. Junot
42. Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) - Heudelet
43. Les Gribouilles
44. Les P'tits Jules au Nid Lycée et Lycée 2
45. Les P'tits Jules au Nid Mulhouse
46. Min'Athéna
47. Delaunay
48. Roosevelt
49. Coccinelle et Coquelicot
50. La Maladière
51. Balzac
52. Graines de moutard(e)
53. Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) - Charmes d'Asnières (anciennement Crèche Attitude Valmy)
54. Pomme d'Happy
55. La Fée des Sourires
56. Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) André Bourland (anciennement Dijon Toison d'Or)
57. Baby crèche Valmy
58. Roosevelt
59. Ô P'tites tulipes
60. Montchapet

Les accueils du quartier

BOURROCHES - PORT DU CANAL VALENDONS - MONTAGNE SAINTE ANNE



Légende

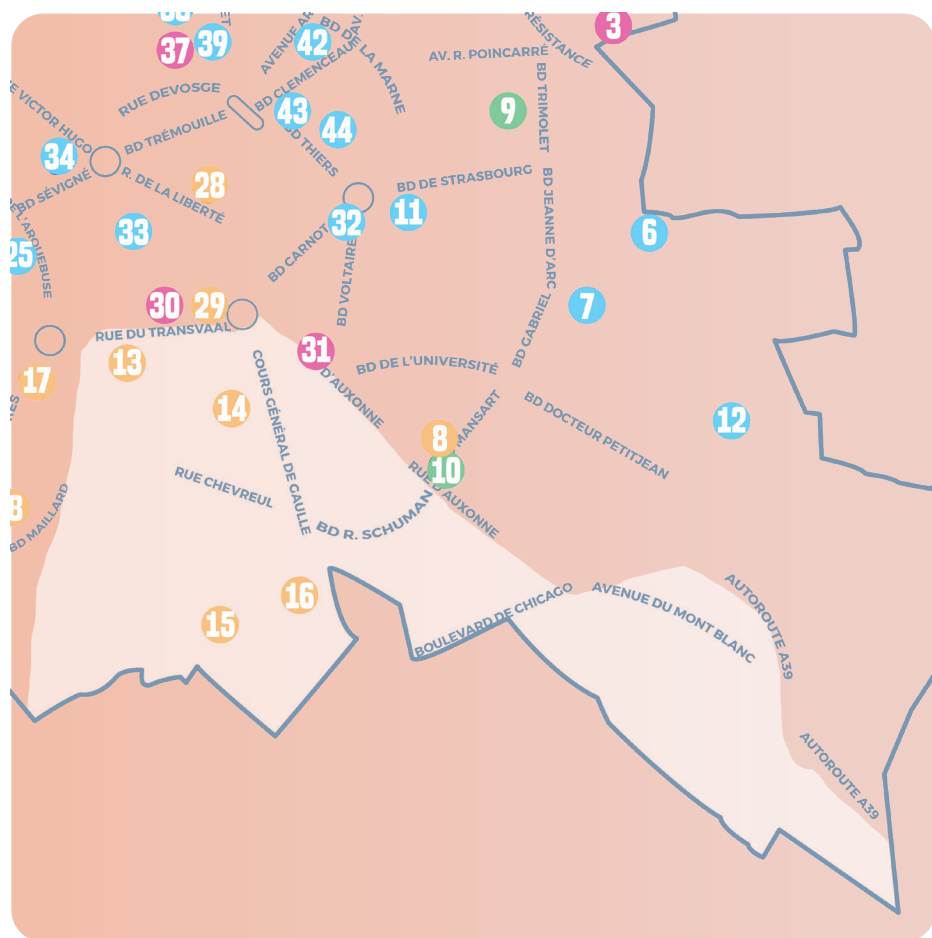
- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
17	JEAN-JAURÈS	30 places dont 16 ville de Dijon ⁽¹⁾	33 C, avenue Jean-Jaurès	De 7h à 19h	03 80 59 11 74
18	LES PETITS PIEDS DANS LA VIGNE	65 places dont 10 ville de Dijon ⁽¹⁾	22, rue Nelson Mandela	De 7h30 à 20h	03 45 34 15 45
19	BOURROCHES	20 places	71 bis, rue de la Corvée	De 8h à 18h00	03 80 61 91 90

ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
20	TARNIER	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 14 places	4, rue du Morey St Denis	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 48 80 70

⁽¹⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

Les accueils du quartier CHEVREUL - PARC



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

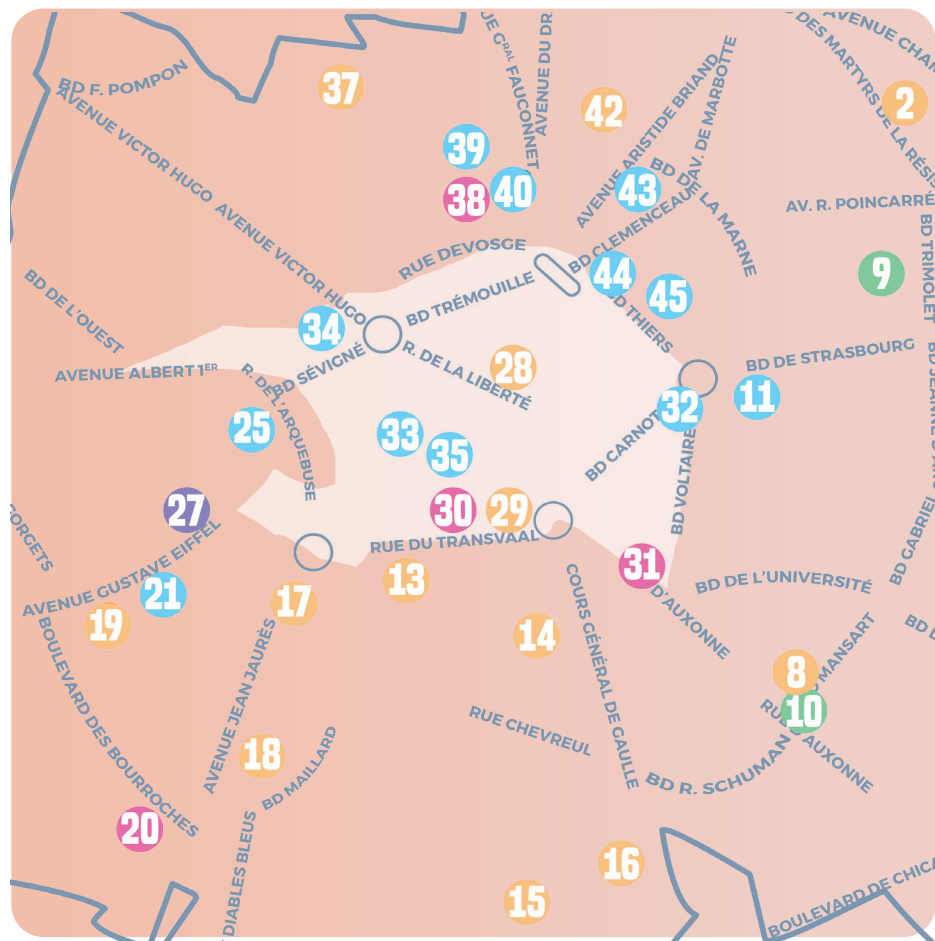
	ACCUEIL COLLECTIF	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
13	PETIT CITEAUX	20 places	5, rue Louis Jouvét	De 8h à 18h	03 80 61 91 80
14	PRINCES DE CONDÉ	30 places dont 25 ville de Dijon ⁽¹⁾	15, rue des Princes de Condé	De 6h45 à 19h15	09 80 33 96 15
15	LE TEMPO	20 places ville de Dijon ⁽²⁾	21, rue Maurice Ravel	De 8h30 à 18h	03 80 10 48 52
16	LA COLOMBIÈRE	Micro-crèche 10 places dont 7 ville de Dijon ⁽¹⁾	34, Cours du Parc	De 7h à 19h	06 79 05 38 31

⁽¹⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

⁽²⁾ Délégation de service public

Les accueils du quartier

CENTRE-VILLE



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
28	CENTRE - VILLE	20 places	9, rue des Forges	De 8h à 18h00	03 80 61 92 50
29	LA VERRIÈRE ENCHANTÉE	60 places dont 50 ville de Dijon ⁽¹⁾	8, rue Févret	De 6h45 à 19h30	03 80 40 47 47

ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
30	TIVOLI	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 15 places	30, rue de Tivoli	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 48 84 34
31	VOLTAIRE	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 8 places	23, rue Alfred de Musset	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 61 91 60

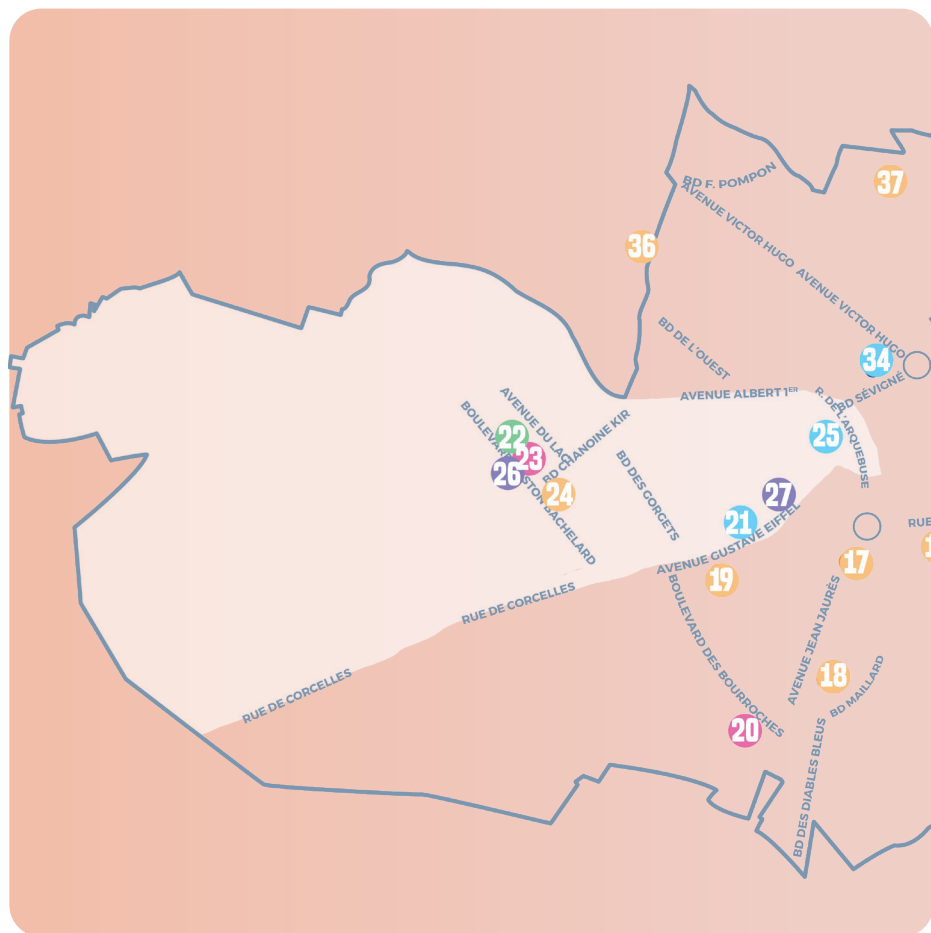
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
32	BABY CRÈCHE CARNOT	Micro-crèche 10 places	52, boulevard Carnot	De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi	03 80 66 52 94
33	LP CR SAINT BÉNIGNE*	Micro-crèche 10 places	6, place Saint Bénigne	De 7h30 à 19h30 du lundi au vendredi	03 45 18 13 62
34	LA COMPAGNIE DES P'TITS LOUPS	Micro-crèche 10 places	10, avenue Foch	De 6h à 20h du lundi au vendredi	03 80 79 11 56
35	FUNNY CRÈCHE 2	Micro-crèche 10 places	10, rue Cazotte	De 7h30 à 19h15 du lundi au samedi	09 85 14 97 75

* ANCIENNEMENT CRÈCHE ATTITUDE DIJON BÉNIGNE

⁽¹⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

Les accueils du quartier

FONTAINE D'OUCHE FAUBOURG RAINES – LARREY



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
24	FONTAINE D'OUCHE LE RUISSEAU	20 places	1, allée du Roussillon	De 8h à 18h	03 80 48 84 89

ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
23	FONTAINE D'OUCHE LE LAC	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 18 places	2, allée Docteur Huot	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 48 85 65

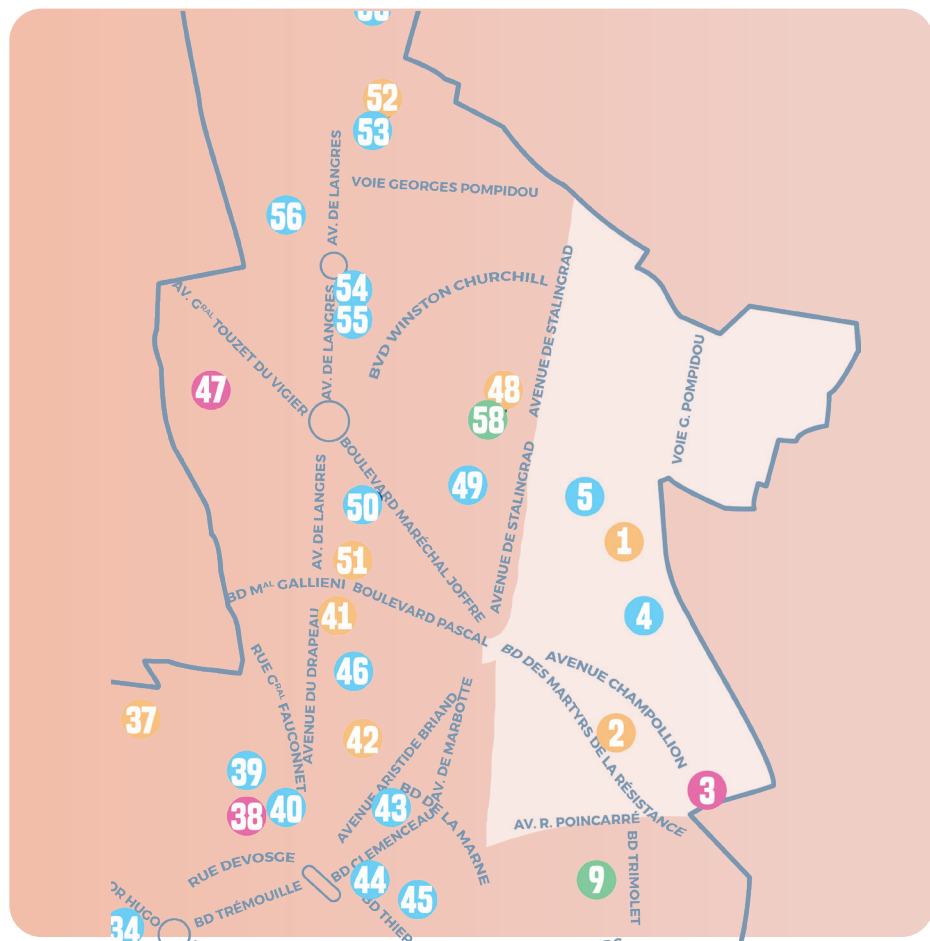
RELAIS PETITE ENFANCE		ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
22	FONTAINE D'OUCHE	2, allée Docteur Huot	Permanence d'accueil sur rendez-vous : mardi et jeudi de 14h à 18h	03 80 48 84 77

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
21	FUNNY CRÈCHE 1	Micro-crèche 10 places	37, avenue Gustave Eiffel	De 7h30 à 18h30	09 51 73 20 86
25	LA COMPAGNIE DES P'TITS LOUPS ARQUEBUSE	Micro-crèche 10 places	29 bis, rue de l'Arquebuse	De 6h à 20h	03 80 63 71 76

ACCUEIL PARENTS ENFANTS		ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
26	LA CADOLE	11, place de la Fontaine d'Ouche	Lundi – mercredi – jeudi et samedi : de 15h à 18h Vendredi : de 8h45 à 11h45	03 80 43 32 68
27	L'AMARINE	1, quai François Galliot	Sur rendez-vous du lundi au vendredi : de 9h30 à 16h30.	03 80 45 39 26

Les accueils du quartier

GRÉSILLES



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

	ACCUEIL COLLECTIF	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	LPCR CHRISTIANE PERCERET*	60 places dont 40 ville de Dijon ⁽¹⁾	Rue Christiane Perceret	De 7h à 19h	03 80 71 01 52
2	GALIPETTE ET TROTINETTE	Multi accueil collectif de 55 places dont 38 ville de Dijon ⁽¹⁾	5, rue Jean XXIII	De 7h30 à 18h15	03 80 71 81 83

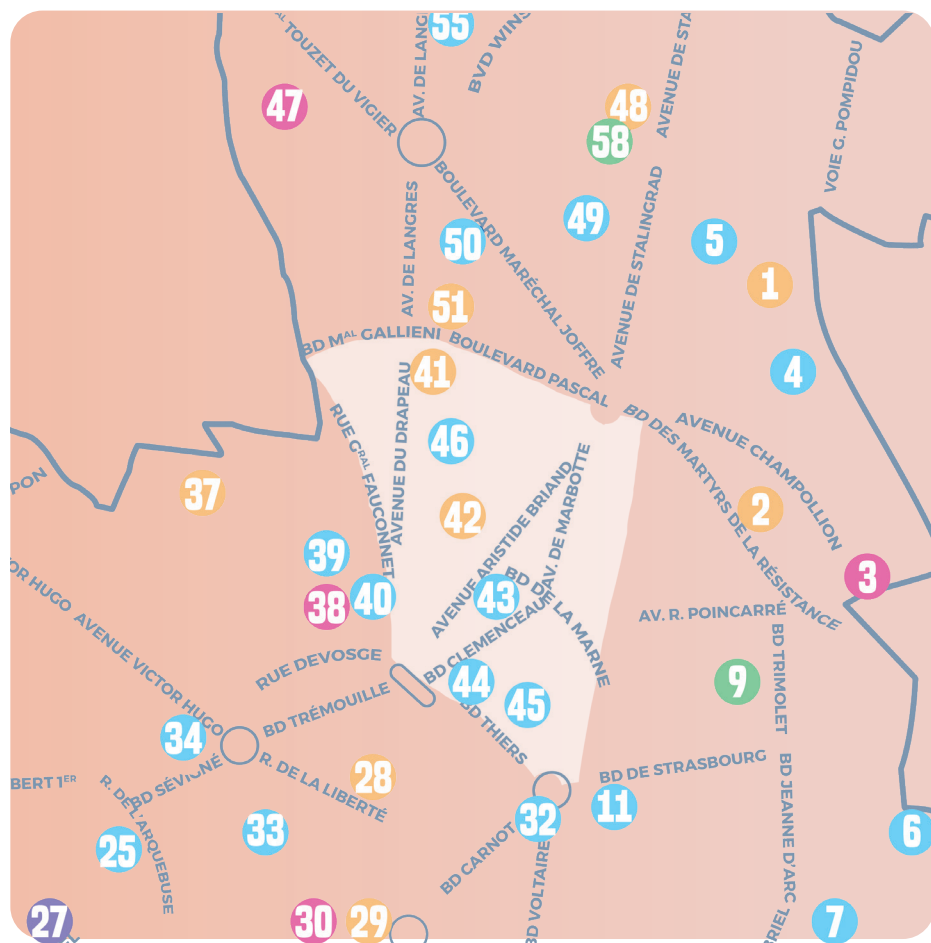
	ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
3	GRÉSILLES	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 9 places	2, rue Castelnau	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 61 92 30

	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
4	MAVIMAX	Micro-crèche 10 places	6, impasse de Reggio	En continu 24h/24h du lundi 6h au vendredi 21h30	03 80 46 55 35
5	MAVIMAX 2	Micro-crèche 10 places	3, rue Ernest Chaput	En continu 24h/24h du lundi 6h au vendredi 21h30	09 52 91 21 72

* ANCIENNEMENT MAISON DES FÉES

⁽¹⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

Les accueils du quartier MALADIÈRE - DRAPEAU CLEMENCEAU



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
41	JUNOT	60 places ville de Dijon ⁽¹⁾	8, rue du 27 ^{ème} régiment d'infanterie	De 7h30 à 19h30	Changement de numéro à venir
42	LPCR HEUDELET	36 places dont 5 ville de Dijon ⁽²⁾	17, rue du 26 ^{ème} Dragons	De 7h30 à 19h	03 45 60 01 70

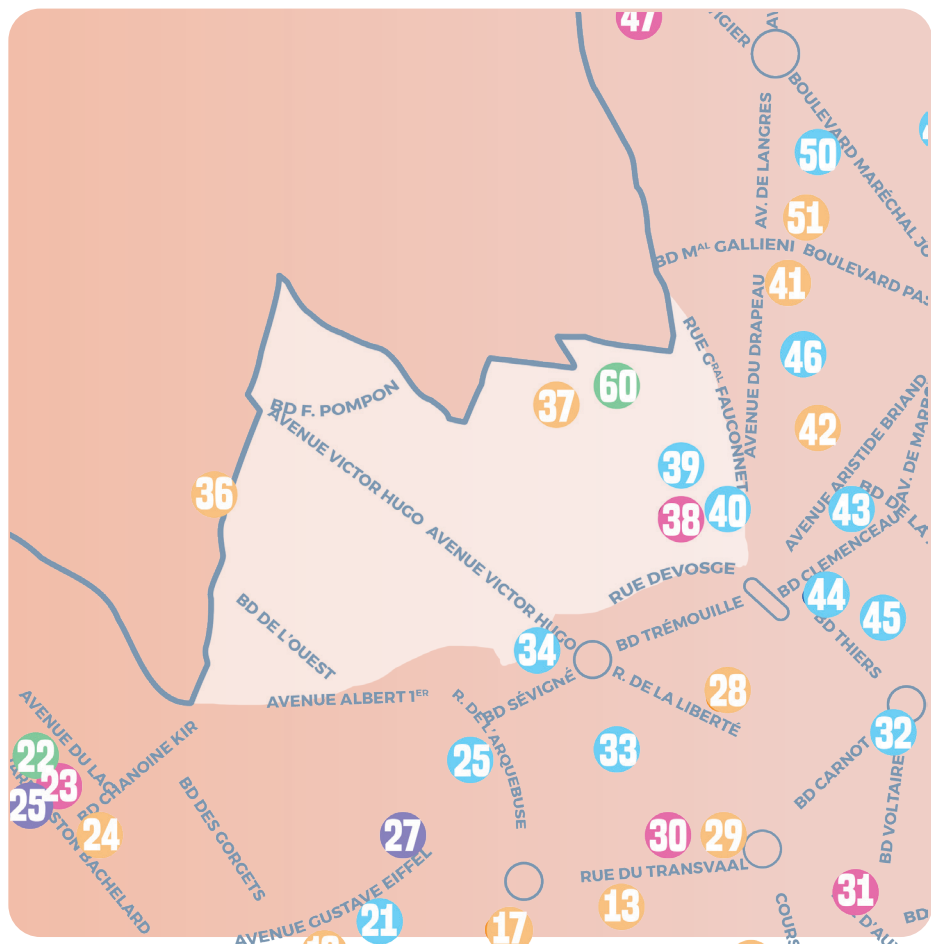
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
43	LES GRI- BOUILLES	Multi-accueil collectif de 16 places (réservées aux fonctionnaires de la justice)	5, bd de la Marne	Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h Vendredi de 8h30 à 17h	03 80 60 58 19
44	LES P'TITS JULES AU NID LYCÉE 1 ET 2	2 micro-crèches de 12 places chacune	3, rue du Lycée	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30	09 81 86 33 03
45	LES P'TITS JULES AU NID MULHOUSE	Micro-crèche 12 places	41, rue de Mulhouse	Du lundi au vendredi de 6h à 20h Samedi de 7h30 à 19h30	09 83 24 54 59
46	MIN'ATHÉNA	Micro-crèche 12 places	24, avenue du Drapeau	Du lundi au vendredi de 8h à 18h30	09 86 54 04 76

⁽¹⁾ Délégation de service public

⁽²⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

Les accueils du quartier

MONTCHAPET - MARMUZOTS



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

	ACCUEIL COLLECTIF	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
36	LA POUPONNIÈRE	80 places dont 53 ville de Dijon ⁽¹⁾	4, allée Felix Poussineau 21 240 Talant	De 6h45 à 19h30	03 80 33 20 61
37	DARIUS MILHAUD	30 places	2, allée Darius Milhaud	De 8h à 18h	03 80 61 92 60

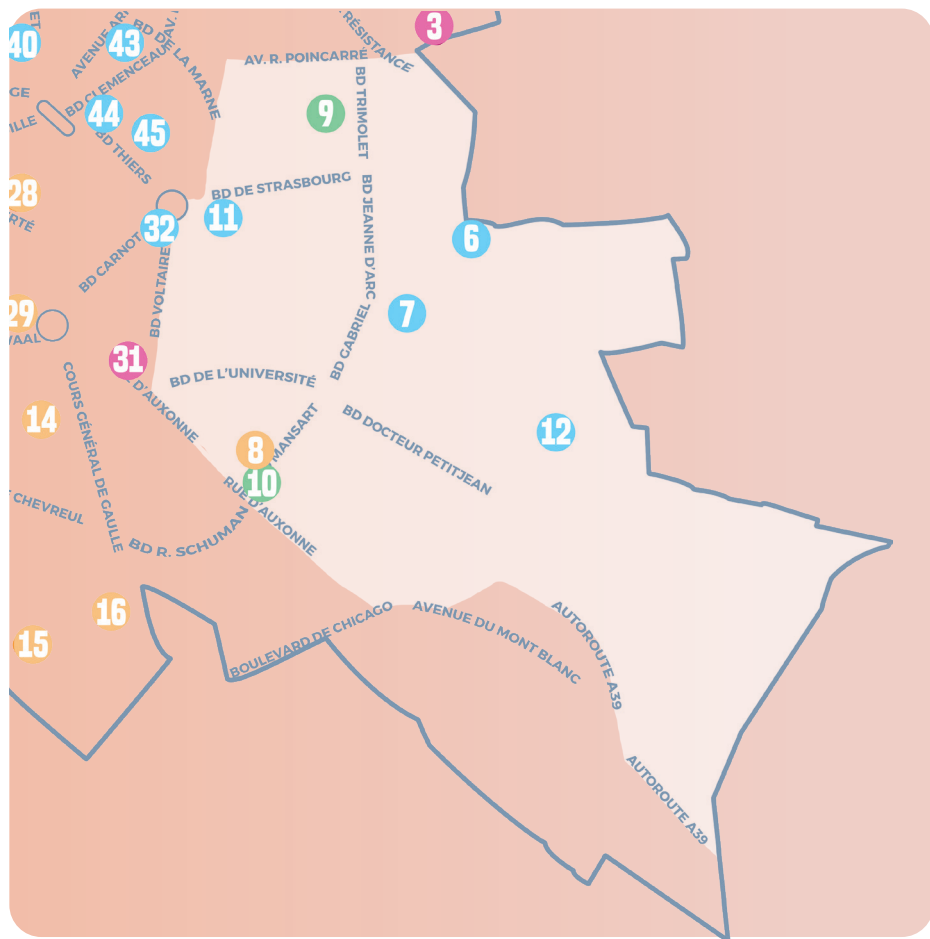
	ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
38	MONTCHAPET	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 10 places	12, rue de Jouvence	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 61 91 00

	RELAIS PETITE ENFANCE	ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
60	MONTCHAPET	10, rue Louis Ganne	Permanence d'accueil sur rendez-vous : mardi et jeudi de 14h à 18h	03 80 55 54 65

	ÉTABLISSEMENT PRIVÉ	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
39	LE JARDIN DE HAYA	Micro-crèche 10 places	13, rue Jean- Jean Cornu	De 7h30 à 18h30	03 80 73 61 43
40	LES PARADIS DE JULES ET JULIETTE	2 micro-crèches de 10 et 11 places	6 A, rue de la Sablière	De 6h à 20h	03 80 27 16 33

⁽¹⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

Les accueils du quartier UNIVERSITÉ



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
8	MANSART	30 places	17, boulevard Mansart	De 8h à 18h 03 80 61 91 70

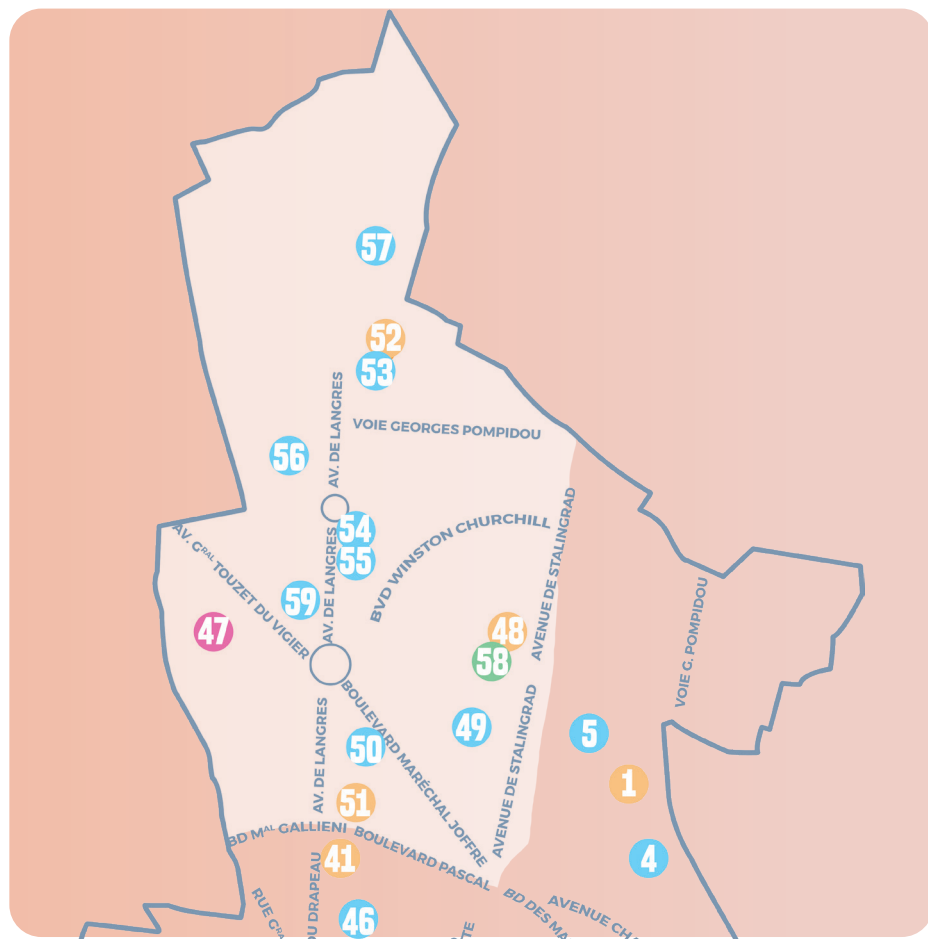
RELAIS PETITE ENFANCE	ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
9	MONTMUZARD	37, rue de Montmuzard	Permanence d'accueil sur rendez-vous : mardi de 14h à 18h 03 80 74 70 24
10	MANSART	12, boulevard Mansart	Permanence d'accueil sur rendez-vous : mardi et jeudi de 14h à 18h 03 80 61 92 20

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
6	LA FARANDOLE DU CHU*	3 multi accueils de 130 places au total (2 de 55 et 1 de 20)	2, rue de Cromois	Pour les établissements de 55 places : de 7h30 à 18h30 Pour l'établissement de 20 places : de 6h à 21h30 03 73 55 04 58
7	LA P'TITE FAC	Multi accueil 55 places	10, rue Claude Ladrey	De 7h45 à 18h15 03 80 39 50 83
11	MAÏA	Micro-crèche 12 places	30, bd de Strasbourg	De 7h30 à 20h 06 87 48 97 13 03 45 18 35 38
12	CRÈCH'CHOUETTE	2 micro-crèches de 10 places chacune	14 K et 14N, rue Pierre de Coubertin	De 6h à 20h30 06 98 32 27 52

* au moins un des parents doit travailler au CHU

Les accueils du quartier

VARENNES - JOFFRE TOISON D'OR



Légende

- ACCUEIL COLLECTIF
- ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL
- RELAIS PETITE ENFANCE
- ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
- ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ACCUEIL COLLECTIF		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
48	ROOSEVELT	80 places ville de Dijon ⁽¹⁾	14, rue Franklin D. Roosevelt	De 7h30 à 19h30	Changement de numéro à venir
51	BALZAC	20 places	25, rue Balzac	De 8h à 18h	03 80 48 80 25
52	GRAINES DE MOUTARD (E)	80 places dont 10 ville de Dijon ⁽²⁾	26, rue F. Giroud Parc Valmy	De 7h30 à 20h	03 45 34 15 66

ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
47	DELAUNAY	Accueil collectif : 60 places Accueil individuel : 10 places	11-13, rue Robert Delaunay	Accueil collectif : de 7h30 à 18h30 Accueil individuel : de 7h à 19h	03 80 61 92 00

RELAIS PETITE ENFANCE		ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
58	ROOSEVELT	14, rue Franklin D. Roosevelt	Permanence d'accueil sur rendez-vous : mardi et jeudi de 14h à 18h	03 80 74 70 90

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ		CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
49	COCCINELLE ET COQUELICOT	Multi accueil collectif 15 places	31, rue Auguste Blanqui	De 7h30 à 18h15	03 80 78 95 89
50	LA MALADIÈRE	Multi accueil collectif 15 places (réservées ministère de la Défense)	30, bd Maréchal Joffre	De 7h45 à 18h15	03 80 70 65 49
53	LPCR CHARMES D'ASNIÈRES*	Multi accueil collectif 30 places	Bât B Impasse aux Charmes d'Asnières ZAC Valmy	De 6h15 à 20h30	03 80 41 61 46
54	POMME D'HAPPY	Micro-crèche 10 places	19, avenue Albert Camus	De 7h15 à 18h30	03 80 67 62 01
55	LA FÉE DES SOURIRES	Micro-crèche 10 places	19, avenue Albert Camus	De 7h15 à 18h30	03 80 67 62 01
56	LPCR ANDRÉ BOURLAND**	Micro-crèche 12 places	1, allée André Bourland	De 7h à 19h	09 53 68 47 94
57	BABY CRÈCHE VALMY	Micro- crèche 10 places	8 E, rue Jeanne Barret	De 7h30 à 18h30	03 80 30 05 61
59	Ô P'TITES TULIPES	Micro-crèche 12 places	10, rue de la Marseillaise	De 8h à 18h30	03 80 43 39 02

* ANCIENNEMENT CRÈCHE ATTITUDE VALMY

** ANCIENNEMENT DIJON TOISON D'OR

⁽¹⁾ Délégations de service public

⁽²⁾ Places achetées par la ville de Dijon pour augmenter son parc

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE SONT-ELLES SECTORISÉES ?

Non, il vous appartient de juger quel établissement ou quel secteur est le plus adapté à votre organisation familiale.

COMMENT LES PLACES SONT-ELLES ATTRIBUÉES ?

Une commission statue sur les demandes d'accueil régulier qui peuvent aller de 2 heures à 5 jours par semaine. Cette commission se tient une fois par trimestre :

- ▶ en janvier (dépôt du dossier avant le 31 décembre de l'année qui précède) pour des entrées en avril/mai/juin ;
- ▶ en avril (dépôt du dossier avant le 31 mars) pour des entrées en juillet/août/septembre ;
- ▶ en juillet (dépôt du dossier avant le 30 juin) pour des entrées en octobre/novembre/décembre ;
- ▶ en octobre (dépôt du dossier avant le 30 septembre) pour des entrées en janvier/février/mars.

Les places sont attribuées en fonction des disponibilités dans les structures. La commission d'avril est la plus importante car elle examine les demandes d'admission pour la rentrée de septembre. Une commission de transfert statue au mois de mars sur les demandes de changement entre structures pour des enfants déjà accueillis.

Les demandes d'accueil occasionnel sont transmises directement aux structures qui évaluent les possibilités suivant les plannings d'accueil régulier.

COMMENT BIEN CHOISIR LA DATE D'ENTRÉE DE MON ENFANT ?

Afin d'offrir un accueil de qualité à votre enfant, il est important que vous preniez en compte la période de familiarisation. Cette dernière peut durer de quelques jours à 1 ou 2 semaines. Par exemple, si vous souhaitez débiter votre contrat au 1^{er} septembre, vous demanderez une entrée de préférence mi-août de façon à inclure la familiarisation.

COMMENT ET QUAND ÊTES-VOUS INFORMÉ-E-S DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION ?

Une réponse vous sera envoyée par mail dans les jours suivant les commissions. En cas de réponse positive, vous serez également contactés par le-la directeur·trice de la structure afin de fixer un rendez-vous d'inscription. En cas de réponse négative, il vous faudra indiquer dans les 15 jours votre souhait de maintenir ou non votre demande.

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE ACCUEILLEN-ELLES DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP, DE MALADIE ?

Oui, nos structures Petite enfance accueillent tous les enfants quelles que soient leur origine, leur histoire, leur capacité. Notre activité doit s'adresser au plus grand nombre et favoriser la diversité. En effet, quand les structures Petite enfance prennent en compte toutes les formes de différences, elles contribuent à construire une société plus juste et plus humaine.

QUELLE SOLUTION AVONS-NOUS EN CAS DE SITUATION D'URGENCE ?

Une situation est considérée comme "urgente" en cas de rupture brutale de l'équilibre social ou familial avec des répercussions sur la garde de l'enfant. Un dépannage peut être proposé sur une courte durée, un mois renouvelable deux fois maximum. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter la direction de la Petite enfance, ou le-la directeur·trice d'un multi accueil Petite enfance.

COMMENT FAIRE SI VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

Il vous faut déposer une demande d'accueil régulier à la direction de la Petite enfance puis confirmer cette dernière au moment de la reprise d'activité en communiquant les coordonnées de votre employeur.

Plusieurs structures à vocation d'insertion sociale et professionnelle peuvent accompagner les familles dans leur projet de retour à l'emploi.

COMBIEN COÛTE L'ACCUEIL D'UN ENFANT DANS UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE ?

La participation horaire des familles est calculée selon un barème obligatoire défini par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Il s'agit d'un système de tarification personnalisé et adapté aux revenus qui consiste à appliquer directement un pourcentage sur les ressources mensuelles de la famille, en tenant compte de sa composition (enfants à charge au sens des prestations familiales). Vous pouvez réaliser une simulation de votre tarif sur <https://eservices.dijon.fr/Pages/DossierFamille/Simulateur.aspx>

QUEL EST LE COÛT D'UN REPAS ET DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?

Pour les établissements fournissant le repas, son coût est compris dans le montant de la participation familiale.

Les enfants bénéficient d'une alimentation équilibrée et diversifiée répondant à leurs besoins nutritionnels. Aucune modification dans la composition des repas ne peut être faite pour convenance personnelle ou culturelle. Tout régime particulier lié à un problème d'ordre médical fera l'objet d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI), validé par l'équipe médicale de l'établissement et le référent santé et accueil inclusif.

PEUT-ON VISITER UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE ?

Pour le bien-être et la sécurité des enfants, les visites ne sont pas autorisées aux familles qui ne fréquentent pas le multi accueil.

En revanche, vous pourrez visiter virtuellement le ou les établissements de votre choix sur **dijon.fr**, rubrique "Enfance, petite enfance"

OÙ TROUVER LES LISTES DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES DE SERVICE À LA PERSONNE ?

Vous pouvez consulter l'annuaire des organismes sur le site :

<https://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne/annuaire-des-organismes-services-a-la-personne>

RÉUNIONS

d'information

LE 1^{ER} JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 16H À 18H

EN VISIOCONFÉRENCES VIA "TEAMS"
(CONSULTER DIJON.FR POUR PLUS D'INFORMATIONS)

Animées par des professionnelles de la petite enfance, ces réunions sont destinées aux familles dijonnaises désireuses d'en savoir plus sur les modes d'accueil pour leurs enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

Vous pourrez obtenir des informations sur :

- Les modalités d'accès
- Les tarifs
- Les prestations associées
- Le rôle des relais petite enfance
- Les différents modes d'accueil proposés



Direction de la Petite Enfance



Accueil de 8h à 12h



11, rue de l'Hôpital à Dijon
(arrêt de tram T2 : "Monge - Cité
de la gastronomie")



03 80 74 51 51



petiteenfance@ville-dijon.fr



www.dijon.fr

Octobre 2022